

**Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax  
MRC de l'Érable  
Province de Québec**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX SIÈGE CE 11 MAI 2021, À 19h00, PAR VOIE VIDÉOCONFÉRENCE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-CLAUDE CHOUINARD, MAIRESSE.**

Sont présents à cette séance :

Madame Manon Lambert	conseillère numéro	1
Monsieur Sylvain Laganière	conseiller numéro	2
Monsieur Normand Provencher	conseiller numéro	3
Monsieur Christian Daigle	conseiller numéro	4
Siège numéro 5 vacant		
Monsieur Jean Goulet	conseiller numéro	6
Secrétaire d'assemblée :	Madame Julie Paris	

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 13 avril 2021
4. Adoption du procès-verbal du 4 mai 2021
5. Acceptation des comptes à payer en date du 30 avril 2021
6. Dépôt des états financiers 2020
7. Avis de motion et dépôt règlement 66-2021
8. Soumission urbanisme EXP- Projet domiciliaire
9. Soumission système thermopompe et échangeur d'air- TECQ
10. Demande d'appui CPTAQ – Matricule # 1316 72 2540
11. Loisirs- Assurance MMQ
12. Demande Casa Sophia
13. Levée de la séance

**390-05-21**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Normand Provencher, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'ordre du jour soit adopté et en laissant l'item varia ouvert.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**391-05-21**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AVRIL 2021**

Il est proposé par Monsieur Normand Provencher, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2021 est adopté tel que déposé.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**392-05-21**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 MAI 2021**

Il est proposé par Monsieur Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 mai 2021 est adopté tel que déposé.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

393-05-21

**ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 30 AVRIL 2021**

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé aux membres du conseil la liste des comptes du mois d'avril 2021 de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, totalisant un montant de 54 979.80 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil reconnaissent en avoir pris connaissance;

**CONSIDÉRANT** l'article 3.1 du règlement numéro 53-2018 intitulé *Règlement délégrant le pouvoir de dépenser et décrétant les règles de contrôles et de suivi budgétaire*;

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que, conformément à l'article 961 du *Code municipal du Québec*, il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses énumérées dans la liste des factures du mois d'avril 2021 de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, totalisant 54 979.80 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Christian Daigle, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil

**QUE** les comptes énumérés soient approuvés et payés, conformément à la liste remise aux membres du conseil.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-haut.

Signer ce \_\_\_ du mois de \_\_\_\_\_ 2021

Julie Paris Directrice générale, secrétaire-trésorière

**DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2020**

Madame Julie Paris, directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du conseil les états financiers 2020 de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, tels que préparés par Groupe RDL Thetford / Plessis Inc.

394-05-21

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT RÈGLEMENT NUMÉRO 66-2021 RÈGLEMENT POUR PERMETTRE LA CIRCULATION DES VÉHICULES TOUT-TERRAIN MOTORISÉS SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX**

Madame Manon Lambert, conseillère, par la présente :

Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 66-2021 règlement pour permettre la circulation des véhicules tout-terrain motorisés sur certains chemins municipaux;

Dépose le projet du règlement numéro 66-2021 règlement pour permettre la circulation des véhicules tout-terrain motorisés sur certains chemins municipaux;

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption.

Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

395-05-21

**ACCEPTATION DE SOUMISSION EXP- RÉALISATION D'UN PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME**

**CONSIDÉRANT QUE** le lot 1032-P d'une superficie de 32 448.7 m<sup>2</sup> occupe une grande partie du périmètre d'urbanisation;

**CONSIDÉRANT QUE** la planification de cet espace est primordiale pour le développement futur de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax;

**CONSIDÉRANT QUE** le programme particulier d'urbanisme (PPU) est une composante du plan d'urbanisme;

**CONSIDÉRANT QUE** le PPU permet d'apporter plus de précisions et d'identifier clairement des moyens d'interventions pour une planification de mise en valeur d'un secteur donné;

**CONSIDÉRANT QUE** le secteur nécessite une attention particulière et une revitalisation depuis longtemps;

**CONSIDÉRANT QU'IL** y a nécessité d'intégrer des aménagements structurants, d'assurer le maintien de l'activité économique et commerciale ainsi que la qualité de vie des usagers, des clientèles locales;

**CONSIDÉRANT QUE** le PPU pourrait initier et provoquer des idées en vue de changement que l'on veut significatives et qui se veut un projet d'intervention apparente et de qualité tant sur le plan urbanistique qu'esthétique.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Sylvain Laganière appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter la soumission de EXP pour la réalisation d'un programme particulier d'urbanisme ainsi que la modification au plan d'urbanisme pour un montant forfaitaire de 11 950.00\$

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

396-05-21

**AUTORISATION D'OCTROI DE CONTRAT - PROGRAMME TECQ**

**CONSIDÉRANT QUE** le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ) autorise les travaux d'amélioration visant une diminution énergétique;

**CONSIDÉRANT QUE** le remplacement ou l'installation de systèmes de chauffage et de climatisation sont des travaux admissibles au programme TECQ 2019-2023;

**CONSIDÉRANT QUE** la programmation déposée par la Municipalité pour obtenir de l'aide financière pour l'installation de systèmes de chauffage et de climatisation a été approuvée par le ministère;

**CONSIDÉRANT QU'**un système thermopompe consomme moins d'énergie que les autres appareils de chauffage, à l'usage, elle coûte moins cher;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Sylvain Laganière appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser Madame Julie Paris, directrice générale d'octroyer un contrat pour l'installation de systèmes de chauffage et de climatisation pour le centre communautaire pour un montant maximal de 25 000\$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

397-05-21

**DEMANDE D'APPUI CPTAQ- MATRICULE # 1316 72 2540**

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Yves Sylvain désire aliéner une partie du lot 874-P ayant une superficie d'environ 2.07 hectares, comprenant un terrain en friche;

**CONSIDÉRANT QUE** cette transaction vise à permettre aux acquéreurs, Messieurs Anthony Arseneault et Serge-André Tardif d'agrandir leur propriété à vocation forestière;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande n'aurait pas d'effet négatif sur l'homogénéité de la communauté agricole et sur les possibilités d'utilisation à des fins agricoles des lots visés et des lots avoisinants;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande ne contrevient pas aux règlements en vigueur sur le territoire de la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par Madame Manon Lambert et résolu à l'unanimité des membres du conseil que le préambule fasse partie de la présente résolution et que le conseil municipal appuie la présente demande et recommande à la CPTAQ qu'y faire droit.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

398-05-21

**ASSURANCE MMQ- LOISIRS SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX**

Il est proposé par Monsieur Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'inclure à ses assurances générales auprès de la MMQ le comité des loisirs de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

399-05-21

**DEMANDE CASA SOPHIA**

Il est proposé par Monsieur Normand Provencher, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser Casa Sophia à faire usage de la salle où est exploité la licence de bingo selon les règles sanitaires en vigueur aux dates suivantes :

- 19 mai 2022
- 22 septembre 2022

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

400-05-21

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur Christian Daigle, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la présente séance soit levée à 19h06

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

Je, Marie-Claude Chouinard, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'ils contiennent au sens de l'article 142(2) du *Code Municipal du Québec*.

---

Marie-Claude Chouinard  
Mairesse

---

Julie Paris  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière